

Fédération FO de la métallurgie

# le journal FO



[www.fo-metall.org](http://www.fo-metall.org)



Rétrospective 2023

# Une année de tensions et d'anticipation



L'année 2023 a été des plus mouvementées et chargées pour notre organisation, et a beaucoup mobilisé les métallos FO. Notre Fédération a montré une détermination sans faille pour être à la hauteur de ses missions et des attentes des salariés qu'elle défend.

Région parisienne - p.11  
Les enjeux du développement

Salaires - p.15  
La barre du Smic

Handicap - p.19  
Une journée pas comme les autres

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL" est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions. Faites-nous part de vos expériences syndicales. Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

### Chiffres à connaître :

**SMIC horaire brut** : 11,65 euros

**SMIC brut mensuel** : 1766,92 euros

**Plafond de la sécurité sociale** :

3 864 euros par mois  
(pour l'année 2024 : 46 368 euros)

**Coût de la vie** :

-0,2 % en novembre (-0,2 % hors tabac) ;  
+3,5 % en glissement sur les 12 derniers mois (+3,3 % hors tabac).

**Chômeurs** : 3 028 500

(catégorie A, publiés le 26 octobre 2023)

**Indice de référence des loyers** :

141,03 (3<sup>ème</sup> trimestre 2023).

**Taux d'intérêt (15 décembre)** :

3,91 % au jour le jour.

### 3 Editorial

### 4 Le dossier

Rétrospective 2023 :  
une année de tensions et  
d'anticipation 4-5

### 6 Actualité syndicale

L'USM des Vosges  
se réveille 6

LME : la déferlante FO 6

Seb : une position confortée 7

La coordination ADF  
se renforce 7

USM des Alpes-Maritimes  
et Métaux de Nice :  
un bilan impressionnant 8

L'USM de l'Hérault  
prend du muscle 8

Stellantis : écrire l'avenir 9

COMECA : passer  
le flambeau 9

Région parisienne :  
les enjeux  
du développement 11

### 15 L'actu en bref

La barre du Smic 15

### 16 InFOs

CSC-ACV METEA : un congrès  
pour l'avenir 16

ArcelorMittal : l'esprit  
de conquête 16

Handicap : une journée pas  
comme les autres 18

AMIPI : l'insertion  
par le travail 19

Décès de Michel Le Guen 19

Jean Deswarte nous a quittés 20

Disparition de Freddy Lett 20

### 21 Vos droits

Forfait jours :  
les nouveautés 21

### 22 Jeux

Des métaux et des mots 22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...

[www.fo-metiaux.com](http://www.fo-metiaux.com)



# Encore et toujours

## le syndicat de la fiche de paie

Nous profitons de ce début d'année pour vous présenter à toutes et à tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur, en espérant que vous avez passé de très bonnes fêtes de fin d'année entre famille et amis en mettant entre parenthèses, pendant ces moments festifs, les soucis du quotidien. En cette période traditionnelle des vœux, nous souhaitons que cessent les guerres qui touchent plusieurs pays dans le monde. Nous savons que nous ne vivons ni dans un monde idéal, ni dans un monde parfait. Mais à notre époque, elles n'ont plus lieu d'être et il faut privilégier l'humain et la paix dans le monde.

Pour les métaux FO et l'ensemble des salariés de la métallurgie, l'année 2024 sera importante avec le déploiement et l'application de la convention collective nationale de la métallurgie (CCNM). Dans la continuité de notre édito du mois de décembre, la Fédération et ses représentants FO au sein des entreprises vont veiller à l'application de cette convention, tout comme des accords d'entreprise qui ont été négociés et signés avec des garanties conventionnelles encore plus favorables selon les entreprises. C'est le fruit de la pratique contractuelle et conventionnelle chère à FO qui permet, dans le cadre de notre réformisme exigeant, d'obtenir du concret et du plus pour les salariés. D'ailleurs, un de nos slogans reste largement d'actualité : Revendiquer, Négocier, Contracter et faire Appliquer. En effet, il ne faut pas croire que lorsqu'un accord est signé tout serait automatiquement réglé.

Dès le mois de janvier et à la remise des bulletins de salaire en fin de mois, il faudra aussi veiller à ce que nous avons préservé, à savoir la prime d'ancienneté, sachant que sans FO Métaux elle n'existerait plus. Par le biais de la convention collective nationale de la métallurgie, l'ensemble des salariés de la classe A à E vont continuer à en bénéficier, mais avec un système de calcul différent du fait de la nouvelle grille des minima conventionnels liée à la classification. Afin de vous laisser la possibilité de connaître et de vérifier votre valeur du point ap-

plicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024 au sein de chaque territoire, nous avons réalisé sur notre site Internet, dans l'onglet « espace juridique », un tableau récapitulatif des différentes valeurs applicables. Vous pouvez également retrouver dans l'onglet « convention collective nationale de la métallurgie » des fiches pratiques, dont une avec le nouveau système de calcul pour la prime d'ancienneté. Nous attirons votre attention sur le fait que cette prime d'ancienneté avec la valeur du point sera toujours négociée chaque année au sein des territoires. Il reviendra à nos négociateurs des USM, et au sein de chaque département, de demander chaque année l'ouverture des négociations afin de revaloriser ces valeurs de point.

Concernant les salaires, et au regard de l'augmentation prévue du Smic de 1,13 % au 1<sup>er</sup> janvier 2024, nous vous rappelons qu'en 2023 nous avons renégocié la grille des salaires minima conventionnels pour les salariés de la métallurgie applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Grâce à FO Métaux, avec des montants annuels et dès son premier niveau (à savoir la lettre A et classe d'emploi 1), notre grille sera supérieure au Smic de 497 euros (la lettre A1 : 21 700 euros et le Smic annuel 2024 : 21 203).

A FO Métaux, nous sommes et serons toujours le syndicat de la fiche de paie. Nous le prouvons une nouvelle fois avec notre volonté d'afficher une grille avec des montants conventionnels annuels supérieurs au Smic. Quand nous disons que c'est grâce à FO, il convient de rappeler que nous avons obtenu d'intégrer dans notre CCNM une garantie qui nous permettra d'avoir chaque année, lors des négociations nationales annuelles, une grille supérieure au Smic (article 138 de la CCNM). Pour attirer les salariés vers les secteurs industriels de la métallurgie, nous œuvrons toujours au niveau national et au sein des entreprises pour augmenter les salaires conventionnels et réels ; c'est le fruit et la récompense de leur travail.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

## Rétrospective 2023 : une

Après une année 2022 qui n'a pas offert plus de répit que les précédentes et a vu les métallos FO affronter une nouvelle série de crises (conflit en Ukraine et ses conséquences, pénuries sur les supply chains, explosion de l'inflation et en particulier des prix de l'énergie), l'année 2023 est d'emblée placée sous le signe du combat avec une longue séquence autour de la réforme des retraites que l'exécutif a décidé d'imposer contre l'avis de tous, et d'abord des Françaises et des Français, qui descendent massivement dans la rue aux côtés de notre organisation pour protester. Si le gouvernement finit par passer en force –en évitant de justesse la censure–, l'épisode reste pour les pouvoirs publics une défaite tandis que le mouvement syndical remporte la bataille de l'opinion et connaît un regain d'adhésions.

Le dialogue social n'en reste pas moins l'arme privilégiée de la Fédération, qui lui permet de conclure de bons accords sur les salaires dans de nombreuses entreprises, et de décrocher de solides revalorisations dans plusieurs branches rattachées à la métallurgie. Quand la négociation ne suffit pas, les métallos ne reculent pas devant le bras de fer et en sortent régulièrement victorieux, sur le pouvoir d'achat, mais aussi parfois sur les conditions de travail.

L'année est aussi celle de la fin du cycle de conférences de branches et le début de la marche vers le congrès fédéral de juin 2024. Les métallos FO répondent à chaque fois présent à l'appel et sont nombreux à venir aux différents rendez-vous qui jalonnent 2023. Le développement reste au cœur de l'action de la Fédération, comme en témoigne la feuille de route dévoilée pour les USM, ainsi que les nombreuses élections professionnelles, qui voient les métallos FO réaliser de bons scores. Enfin, toutes et tous préparent le déploiement de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, signée en 2022 par FO Métaux, et comptent bien en faire un outil de syndicalisation.

### Janvier

- La première journée de mobilisation contre la réforme des retraites, le 19 janvier, rassemble deux millions de personnes.



- Face à une inflation qui continue de progresser, notre organisation obtient de bons accords de salaires et la revalorisation des minima salariaux dans plusieurs branches rattachées pour l'année 2023.

### Février

- Chez Airbus, les négociations Reload entamées début 2021 se soldent par un accord signé le 10 février.
- FO maintient la pression contre la réforme des retraites.
- Chez Safran, Legrand ou encore De Dietrich, les métallos vont à l'épreuve de force sur les salaires, avec succès.

### Mars

- Conférence nationale de la Mécanique à Saint-Quentin Fallavier (Isère).



Et aussi :

- L'exécutif accélère le processus pour faire voter sa réforme des retraites, malgré une France unanime dans son opposition.
- Grève chez Amcor Flexibles et Minitubes.

### Avril

- Après une longue incertitude, Aubert & Duval est finalement racheté par le consortium formé par Airbus, Safran et Tikehau Capital.
- La Fédération FO de la métallurgie interpelle l'Etat, à l'approche des JO de 2024, face aux retards en termes d'accessibilité dans la capitale pour les personnes en situation de handicap.

### Mai

- Plombé depuis plusieurs années par une situation financière tendue, Latécoère obtient un sacré coup de pouce avec l'accord validé le 10 mai par Bercy, sur l'insistance de FO, qui efface une large partie de sa dette.



- Annonce du plan pour accélérer la réindustrialisation. FO Métaux salue l'initiative mais jugera sur pièces.
- Les ex-GM&S, sous-traitant automobile pour lequel s'était battue notre Fédération, continuent le combat qui les oppose à PSA et Renault, qu'ils tiennent pour responsables de la liquidation de l'entreprise.

### Juin

- Conférence nationale de la sidérurgie, des forges et fonderies, de la transformation des métaux ferreux et non-ferreux à Marignane (Bouches-du-Rhône).



## année de tensions et d'anticipation

- Chez Scania, la pression qui montait depuis plusieurs mois à cause des conditions de travail éclate et se prolongera jusqu'au début de la trêve estivale.
- Dans l'Oise, les salariés de Nexans vont à l'épreuve de force sur la question des salaires.

### Eté

- FO se mobilise contre un PSE annoncé chez Valeo Amiens à la veille des vacances.
- La justice donne raison à FO quant au droit d'alerte déclenché chez Trane.

### Septembre

- **Conférence nationale de l'automobile au Havre (Seine-Maritime).**



Et aussi :

- **Près de 200 métallos du groupe Airbus se retrouvent au Croisic (Loire-Atlantique) pour un séminaire de formation, d'échanges et d'information.**



### Octobre

- Les métallos FO du syndicat des métallurgistes de la Région parisienne se retrouvent dans les locaux de notre Fédération pour leur réunion de rentrée.

- **Le siège de la Confédération accueille près de 160 métallos FO pour leur journée des USM, des responsables départementaux, des coordinateurs nationaux, des DSC, des DS spécifiques et des formateurs autour d'un programme chargé.**



Et aussi :

- Les métallos FO d'Amcor Sarrebourg mobilisent les salariés face aux inquiétudes quant à l'avenir de leur site.

### Novembre

- **La Confédération FO organise sa journée nationale « travail et handicap ». Une importante délégation FO Métaux y participe.**



- Premier comité de coordination Stellantis sous la houlette du nouveau DSC Philippe Diogo dans les locaux de la Fédération.

### Décembre

- Les USM s'illustrent toujours par leur dynamisme: une demi-douzaine d'entre elles tiennent congrès et assemblées générales en cette fin d'année.

## L'USM des Vosges se réveille

**Le 31 octobre, les métallos FO des Vosges se sont retrouvés à Epinal pour le congrès de leur USM. Autour du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, des secrétaires fédéraux Géraldine Nivon et Gérard Ciannarella, du secrétaire de l'USM 54 et coordinateur des USM du Grand Est Laurent Bernard, ainsi que du secrétaire général de l'UD88 Franck Pattin, ils ont réactivé la structure, en sommeil depuis 2017.**

Depuis le 31 octobre dernier, la coordination des USM du Grand Est compte un nouveau membre avec le grand retour de l'USM des Vosges, qui tenait son congrès. Depuis 2017 et une succession ratée, ce sont trois anciens membres du bureau, Dimitri Marcoulis, Luc Febvre et José Pereira, qui entretenaient pieusement la flamme et tentaient d'assurer une partie des missions dévolues à l'USM. Suite à ce congrès, ce sont en tant que, respectivement, secrétaire et secrétaire adjoint qu'ils vont pouvoir passer à la vitesse supérieure. Grâce à leurs efforts, les liens avec les 9 syndicats de ce département que les crises n'ont pas épargné ont pu être maintenus au fil des années et ce maillage constitue aujourd'hui un atout de poids pour faire à nouveau grandir FO dans ce territoire. Car c'est bien à cette mission que l'USM va commencer par consacrer ces nouvelles forces. Gérard Ciannarella est intervenu pour rappeler l'objectif de la structure de mettre en œuvre la nouvelle feuille de route des USM, dévoilée le 17 octobre lors de la journée des USM, et dont le développement syndical constitue l'une des priorités. Géraldine Nivon a com-



plété le propos en soulignant que les métallos vosgiens ne seraient pas seuls puisqu'ils agiraient aussi au sein de la coordination du Grand Est avec leurs homologues des départements voisins. Elle a évoqué à cet égard le travail en cours pour rappeler aux UIMM locales leurs obligations quant au dialogue social et au déploiement de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie. Les participants ont d'ailleurs mentionné des problèmes sur les fiches d'emploi dans les entreprises et une tendance des directions à minorer leurs compétences et la reconnaissance qui l'accompagne, avec ce qui semblerait être de la discrimination à l'égard des élus syndicaux. Après un mot de Franck Pattin sur la situation du département, Frédéric Homez a pris la parole pour évoquer les dossiers nationaux occupant notre Fédération et le très chargé agenda de négociation avec l'UIMM.

## LME : la déferlante FO

Ce n'est pas tous les jours qu'une victoire électorale est aussi écrasante. Ce 28 novembre, les métallos FO ont raflé la première place aux élections professionnelles chez LME, usine sidérurgique de Trith-Saint-Léger, dans le Nord, qui produit des laminés marchands utilisés dans la construction, le machinisme agricole ou le génie climatique. Ce faisant, notre organisation a quasiment évincé la CGT, leader historique depuis 30 ans, et qui ne conserve plus qu'un siège de suppléant au 2<sup>ème</sup> collègue. L'affaire n'était pourtant pas gagnée d'avance dans l'unique site français de l'Italien Beltrame, qui y a investi 22 millions d'euros en début d'année pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

Mise en place il y a un an seulement, la petite équipe FO, autour du RSS Olivier Broutin (devenu depuis secrétaire du syndicat FO), a mené un solide travail de terrain au quotidien, sans la moindre heure de délégation et dans des conditions difficiles, et a su convaincre les salariés que le bon choix pour l'avenir de l'entreprise et pour la défense des droits des salariés, c'était FO. Il leur a également fallu forcer la main de la direction pour que se tienne le scrutin, alors qu'elle affichait clairement sa préférence pour un accord de prolongation des mandats. Face une



Olivier  
Broutin

Salah  
Brahimi

Christophe  
Vilain

Gaëtan  
Cordier

concurrence qui restait sourde aux attentes des 570 salariés tout en jouant la carte de la désinformation, les métallos FO, s'en tenant à la devise qu'ils avaient adoptée pour la campagne (« Il y a ceux qui disent et ceux qui font »), ont mené une action déterminée qui a fait la différence et a permis à notre organisation de devenir majoritaire à l'aciérie et au laminoir, et de conquérir le CSE. Chapeau les métallos FO !

## Seb : une position confortée



Pour leur première réunion de coordination depuis le cycle électoral qui s'est achevé en mars dernier, les métallos FO du groupe Seb ne manquaient pas d'énergie. Confortée dans sa deuxième place au sein du groupe, notre organisation a également vu un renouvellement sans précédent des équipes et des élus, signe que la relève est bien là au plan syndical. Pour autant, pas question de se reposer sur ses lauriers. Les échanges ont donc notamment porté sur le développement syndical et l'amplification du bon travail déjà effectué par les métallos FO. Le coordinateur Stéphane Spannekoucke est également revenu sur les négociations en cours au niveau du groupe. En cette période de crise inflationniste, le pouvoir d'achat est évidemment au cœur des préoccupations, c'est donc tout naturellement sur les NAO que se concentrent les efforts de FO, syndicat de la fiche de paie. Alors que la santé économique du groupe est au beau fixe, notre organisation entend bien tout mettre en œuvre pour que les salariés profitent eux aussi de la richesse qu'ils ont contribué à créer. Eric Keller est intervenu pour un point sur la nouvelle convention collective nationale de la métal-

lurgie, et plus particulièrement les nouvelles classifications. Les métallos FO, qui ont d'ores et déjà eu un premier aperçu des fiches de postes réalisées chez Seb, ont pu faire part de leurs préoccupations et prendre connaissance d'un courrier type établi par notre organisation pour une éventuelle contestation. Notre Fédération a pu répondre avec la plus grande réactivité à leur besoin exprimé de formation, puisque s'est tenue le 3 novembre une session de formation sur le sujet spécialement mise sur pied pour eux. Plus largement, le secrétaire fédéral a pu se réjouir de constater que la relocalisation est en marche chez Seb, avec par exemple le retour de la fabrication de plusieurs pièces sur le site Rowenta, dans l'Eure, et le doublement de la production de cartes électroniques pour cafetières professionnelles sur Saint-Lô, jusque-là fabriquées en Chine. « Le groupe poursuit sa croissance externe sans que cela ne débouche sur la mise en concurrence de sites, s'est félicité Eric Keller, puisqu'elle repose avant tout sur la diversification et l'enrichissement de ses gammes. »

**Les métallos FO du groupe Seb se sont retrouvés à Lourdes (Hautes-Pyrénées) le 27 et 28 septembre pour leur séminaire de formation et de coordination. Accueillis par l'équipe FO du site de Lourdes, autour de leur coordinateur Stéphane Spannekoucke, en présence du secrétaire fédéral Eric Keller, ils sont revenus sur l'actualité du groupe et l'action qu'y mène notre organisation.**

## La coordination ADF se renforce

Les métallos FO du groupe ADF, leader de la maintenance et des services connexes pour l'industrie, se sont retrouvés les 4 et 5 octobre dans les locaux de notre Fédération pour un séminaire de formation et de coordination. Réunis autour de leur coordinateur Jean-Claude Fuffa, en présence des secrétaires fédéraux Géraldine Nivon, Eric Keller et Bruno Reynès, ils ont débuté leurs travaux par un rappel des règles de fonctionnement de la coordination ainsi que de son rôle et de ses missions. Les métallos FO d'ADF ont poursuivi par un tour de table afin de faire le point sur la situation des différents sites. Si le niveau d'activité et les résultats sont au beau fixe, les nouvelles classifications demeurent un sujet qui inquiète les salariés et les métallos FO d'ADF ont fort à faire dans ce dossier. Eric Keller est ainsi revenu sur le sujet, rappelant aux métallos FO la disponibilité de nombreux documents mis au point par la Fédération pour les aider sur son site Web et détaillant la méthodologie de cette nouvelle classification. Bruno Reynès a pris ensuite la parole pour exposer les enjeux du développement sur les trois collègues ainsi que les spécificités des ingénieurs et cadres.

Ces derniers points étaient d'autant plus importants que notre organisation, grâce aux efforts des équipes syndicales, est en train de s'implanter plus fortement sur de nombreux sites et a parfois maille à partir avec les directions, qui s'inquiètent de la



progression continue de notre organisation, déjà majoritaire avec près de 45 % lors du dernier cycle de la représentativité. Dans ce groupe qui est organisé sur le principe des plaques régionales, les métallos FO ont encore à muscler la communication entre les différents sites, et Géraldine Nivon a poursuivi avec eux la réflexion sur la mise en place de nouveaux outils à cet effet et répondre ainsi à leur demande en la matière.

## USM des Alpes-Maritimes et Métaux de Nice : un bilan impressionnant

**Les métallos FO de Nice et ses environs ainsi que des Alpes-Maritimes se sont retrouvés le 12 octobre dans les locaux de l'Union départementale FO pour l'assemblée générale de leur syndicat des Métaux et pour celle de leur USM. Autour du secrétaire des deux structures Philippe Ciccione (également membre de la CA fédérale et formateur fédéral), en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire général de l'UD06 Franck Hausner, ils ont pu faire le bilan de l'année écoulée et évoquer les défis à venir.**

Les métallos FO de Nice et des Alpes-Maritimes n'ont pas eu un instant de répit depuis leurs précédentes assemblées générales, comme le montrent les rapports d'activité présentés par Philippe Ciccione le 12 octobre. Ils ont participé aux 14 journées de mobilisation contre la réforme des retraites et ont travaillé d'arrache-pied à la préparation des élections professionnelles dans de nombreuses entreprises. D'ores et déjà, Philippe Ciccione a pu faire état de résultats impressionnants, comme chez Synergie CAD, où FO a raflé 100 % des suffrages, chez STMicroelectronics avec près de 37 % des voix ou encore chez Azur Trucks avec 3 sections sur 6 et plus de 60 % de représentativité dans chacune d'entre elles. La fin de l'année s'annonce d'ailleurs chargée sur ce front, coïncidant avec la fin de mandat pour beaucoup de syndicats, 4 ans après la mise en place des CSE. Pour muscler leurs efforts, ils se sont largement appuyés sur la formation syndicale, également mise à profit pour mieux maîtriser les nouvelles classifications en vue du déploiement de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie (CCNM) au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Tout ce travail a permis tant aux Métaux de Nice qu'à l'USM06 d'œuvrer efficacement à faire grandir FO sur ce territoire et à pouvoir, fort de leur bonne représen-



tivité, négocier en bonne position sur les minima salariaux et sur une très bonne valeur du point en cette période de forte inflation où le pouvoir d'achat reste la préoccupation n°1 des salariés. Le secrétaire de l'UD06 Franck Hausner, grand ami des métallos, s'est exprimé sur l'actualité nationale, notamment la journée de mobilisation du 13 octobre. Gérard Ciannarella est ensuite revenu sur le rôle des USM, que notre Fédération s'appête à renouveler et renforcer. Il a poursuivi par un point sur les négociations menées avec l'UIMM, en particulier sur la mise en place de la CCNM et la composition des collèges électoraux. Il s'est d'ailleurs félicité du travail de négociation effectué par FO Métaux sur le dossier de la restructuration des branches, qui a permis d'aboutir avec la CCNM à un texte préservant les intérêts des salariés. Il a conclu par un développement sur la situation économique avant d'esquisser les futurs rôles et missions des USM, contenus dans la feuille de route qui serait dévoilée quelques jours plus tard à Paris.

## L'USM de l'Hérault prend du muscle

La fin d'année, et surtout de cycle de la représentativité, approchant, les métallos héraultais, lors de l'assemblée générale de leur USM le 10 novembre, à Montpellier, autour de leur secrétaire Philippe Guiraud, en présence du secrétaire fédéral Eric Keller et du secrétaire général de l'UD34 Franck Mary-Montlaur, ont consacré une partie de leurs travaux aux élections professionnelles. Le point sur le sujet a permis de constater des résultats satisfaisants, comme par exemple chez l'équipementier pour le secteur pétrolier Cameron, où FO a raflé 7 sièges sur 13 au CSE. Les échanges ont ensuite glissé sur la question du développement syndical, pour laquelle la motivation ne manque pas, mais se retrouve en butte à une cartographie peu propice, dominée par les petites entreprises et où ce sont surtout les entreprises des services de l'automobile qui tirent leur épingle du jeu. Afin de se renforcer, les métallos FO de l'USM pourront à l'avenir compter sur Jean-François Belaygue, militant retraité d'IBM, qui a décidé de reprendre du service pour aider les camarades de l'Hérault. L'autre sujet d'importance lors de cette assemblée générale, c'était bien sûr la convention collective nationale de la métallurgie (CCNM) et son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. « Nous aurons un important travail de proximité à mener et devons être des acteurs vigilants de son déploiement », a prévenu Eric Keller. Il a rappelé que la



réussite de ce déploiement était cruciale, notamment le volet classification des emplois, et qu'il constituait aussi un enjeu pour le développement syndical. « Qui d'autre que FO, qui a été l'un des principaux artisans de la CCNM, pour s'assurer de faire appliquer le texte qu'elle a signé et en faire un événement dans les entreprises ? », a conclu le secrétaire fédéral. A l'évidence, notre organisation n'aura, sur le sujet, pas à avoir peur de la concurrence...



## Stellantis : écrire l'avenir

Le comité de coordination du 22 novembre marquait une étape importante pour l'instance, avec la prise de fonction de Philippe Diogo (Sept-Fons), qui a récemment succédé à Olivier Lefebvre en tant que DSC du COC Stellantis. La réunion a débuté par une synthèse approfondie des résultats financiers de Stellantis, comparés à ceux de ses concurrents. Cette analyse minutieuse a jeté les bases d'une discussion approfondie sur la stratégie de développement de l'entreprise, mettant en lumière les opportunités et les défis à venir. Les métallos n'ont pas caché certaines inquiétudes quant à la stratégie du groupe, en particulier dans le cadre de la transition environnementale, et ont rappelé leur revendication de voir la fabrication de nouveaux véhicules attribuée à la France. Le débat a ensuite glissé sur les conséquences de l'acquisition de Leapmotor et son impact sur l'emploi en France. Les membres ont échangé des idées sur la manière dont Stellantis peut maximiser les avantages de cette acquisition tout en minimisant ses effets potentiels sur le personnel.

Autre sujet d'importance abordé par les métallos : les NAO et l'intéressement. La question des salaires a

mis en lumière les différences de stratégie entre le syndicat américain UAW, au cœur d'une récente grève aussi structurée que médiatisée, et les syndicats français, soulignant la nécessité d'une collaboration étroite pour garantir le bien-être des employés. Le deuxième sujet a présenté une projection comparative de l'intéressement chez Renault par rapport à celui de Stellantis, ouvrant la voie à des discussions approfondies sur les pratiques à promouvoir en matière de rémunération et de motivation. Enfin, un moment clé de la coordination a été consacré au déploiement en cours de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie chez Stellantis, qui marque une étape majeure dans l'amélioration des conditions de travail et la promotion d'un environnement professionnel positif. Valentin Rodriguez est intervenu sur le sujet, rappelant les difficultés d'harmonisation entre les différents sites et les tentatives du groupe d'insérer des dispositions relatives à la compétitivité dans l'accord de déploiement.



**Les métallos FO du groupe Stellantis se sont retrouvés en comité de coordination le 22 novembre dans les locaux de notre Fédération. Rassemblés autour de leur nouveau DSC Philippe Diogo, en présence des secrétaires fédéraux Valentin Rodriguez et Olivier Lefebvre ainsi que de la DSC adjointe Deborah Schorr, ils ont fait le point sur les négociations en cours et la situation économique et industrielle du groupe.**

## COMECA : passer le flambeau

Malgré un contexte difficile, rien ne semble entamer l'efficacité des métallos FO de COMECA, qui ont tenu leurs élections professionnelles peu après leur séminaire de formation du 8 novembre à Arras (Pas-de-Calais), en présence du secrétaire fédéral Eric Keller, du secrétaire général de l'UD62 Jean-Baptiste Konieczny (en visioconférence) et du secrétaire adjoint de l'USM62 Alexandre Dravoux et ont remporté une belle victoire avec 67,53 % sur l'ensemble du périmètre, leur permettant au passage de rester l'organisation majoritaire dans le groupe. N'en reste pas moins dans leur secteur – celui du câblage électrique – les difficultés structurelles qui pèsent lourdement. Cantonné à une position de sous-traitants pour la quasi-totalité de ses marchés, COMECA subit une forte pression de la part de ses donneurs d'ordre (un sujet sur lequel notre organisation est des plus actives). L'activité ne se prévoit qu'à court terme, ce qui engendre beaucoup d'heures supplémentaires et exige une certaine réactivité des salariés. En contrepartie, les métallos FO se battent au quotidien pour que la flexibilité demandée par la direction fonctionne dans les deux sens via une organisation du temps de travail intelligente et une politique sociale et salariale à la hauteur des efforts des salariés. « C'est impératif si nous voulons enrayer la baisse des effectifs et la fuite des compétences, considère le coordinateur FO Gilles Roger, mais aussi rester en capacité de répondre à une demande qui s'annonce croissante. » S'ajoutent à cette situation des difficultés de trésorerie, conséquence des crises qui se sont succédé depuis la pandémie de Covid, qui ont un impact important sur l'organisation et l'activité de COMECA.

Après s'être consacré pendant de longues années à cette question – et bien d'autres – pour défendre les intérêts des salariés, Gilles Roger s'apprête néanmoins à tirer sa révérence avec un départ en retraite prévu pour le 1<sup>er</sup> février 2024. Les métallos FO de COMECA ont donc également échangé sur sa succession au poste de coordinateur. Eric Keller l'a également félicité pour son engagement militant, sa rigueur et sa capacité à rassembler les équipes avant de lui remettre la médaille de la Fédération. Il est ensuite revenu sur le déploiement de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et les enjeux de l'opération pour FO, notamment sur la classification des emplois, avant de donner rendez-vous aux métallos à Amiens, en juin prochain, pour le congrès fédéral de notre organisation.



# Qui connaît bien protège bien

Pour nous deux, une bonne protection santé,  
une retraite bien préparée, un avenir serein,  
et pour tout de suite, une jolie fête!

Bien!



CDR689P\_195x280\_1222 - Siège social : 39, avenue d'Iéna - CS 21 687 - 75202 Paris cedex 16 - Illustration : © Marcel

Pour la fête, nous vous laisserons faire. Pour votre protection sociale, le groupe IRP AUTO est aux côtés des professionnels des services de l'automobile depuis près de 80 ans. Il propose une offre globale de services et de garanties aux entreprises, salariés et retraités de l'automobile. Aujourd'hui, il accompagne au quotidien plus d'un million de personnes dans des domaines aussi variés que la prévention, la santé, la prévoyance, l'épargne collective, la retraite, les vacances, les loisirs ou les aides sociales. Pour chaque situation de la vie, le groupe IRP AUTO est l'interlocuteur privilégié des professionnels de l'automobile.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site Internet : [www.irdp-auto.com](http://www.irdp-auto.com)

Suivez-nous sur [Linked in](#)

PRÉVENTION | SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE | RETRAITE | ACTION SOCIALE  
IRP AUTO, LE GROUPE DE PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE



## Région parisienne : les enjeux du développement



Faire un point annuel sur les actions du syndicat des métallurgistes FO de la Région parisienne, échanger sur leurs attentes et les informer sur les possibilités que notre organisation peut leur offrir afin de les aider au mieux dans leurs activités syndicales : telle était l'ambition de la réunion de rentrée du syndicat, le 12 octobre. Un coup d'œil dans le rétroviseur a rappelé à tous que les dernières années, entre la crise sanitaire et ses conséquences puis la guerre en Ukraine et la flambée de l'inflation, sans oublier le conflit sur la réforme des retraites, a été tout sauf simple, mais que FO Métaux a été de tous les combats. Si la situation exige plus que jamais une organisation syndicale forte, a fait valoir Patricia Bocciarelli, la mission des militants n'en est que plus importante : « pour se préparer aux négociations indispensables afin de réduire les injustices sociales qui peuvent exister à tous les niveaux, vous devez, sans relâche, effectuer un travail sur le terrain, en vous servant des outils que nous mettons à votre disposition comme la formation syndicale, les conseils juridiques, voir les goodies que nous pouvons vous fournir afin de vous faire connaître et faire connaître FO dans vos entreprises. »

Martelant la différence FO dans le paysage syndical, elle a souligné que le travail de développement syndical était primordial pour pouvoir agir dans l'intérêt des salariés. « Pour ce faire, nous devons essaimer sur la région, créer des contacts entre les sections afin que les unes et les autres profitent des diverses expériences, grâce à la mutualisation des connaissances et des moyens. Nous devons également profiter de nos réseaux et prouver à nos adhérents que nous sommes en capacité d'agir et de leur apporter plus que les autres organisations syndicales. Nos différents réseaux doivent être connus dans les entreprises où nous sommes présents

mais aussi dans celles où nous ne sommes pas encore implantés afin de donner envie à ces salariés de nous rejoindre », a-t-elle expliqué, soulignant que la réussite de cette entreprise ne serait possible qu'avec l'implication de tous. Les équipes (une cinquantaine de sections étaient représentées) ont fait part de leur désir d'un renforcement de la communication, au-

quel le syndicat va répondre au travers de Marie-Claude Donzé-Landais, récemment cooptée à la CE et au bureau de la Région parisienne, qui va prochainement contacter l'ensemble des sections pour recenser les besoins et orienter les demandes. Marc Partouche (secrétaire général adjoint) est ensuite intervenu pour démontrer ce que la réforme des retraites et de l'assurance chômage faisaient perdre aux salariés et aux futurs retraités. Puis Christophe Hertz (trésorier) a fait le point de la situation financière et des adhésions au syndicat avec à ses côtés l'expert-comptable chargé de la vérification des comptes du syndicat, qui a rappelé les règles en vigueur.

Denis Bieber, coordinateur de la commission des retraités, est ensuite intervenu pour porter la parole des retraités, qui restent une force vive et donc une piste de syndicalisation à creuser. Il a rappelé que cette population avait elle aussi des revendications qu'il appartenait à FO de porter et a rappelé qu'« un militant qui part à la retraite reste un militant ». Frédéric Homez est venu conclure les travaux par un point sur les dossiers qui occupent notre organisation au plan national, notamment l'agenda des négociations UIMM, avant d'évoquer la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier prochain, et ses enjeux. Enfin, il a donné rendez-vous aux métallos en juin prochain à Amiens, pour le congrès fédéral de notre organisation.

**Les métallos FO du syndicat des métallurgistes de la Région parisienne se sont retrouvés le 12 octobre dans les locaux de notre Fédération pour leur réunion de rentrée. Autour de leur secrétaire Patricia Bocciarelli (également secrétaire fédérale) et du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, ils ont passé en revue les sujets d'actualité nationale et la situation du syndicat avant de consacrer leurs travaux à la question du développement syndical.**



# CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA METALLURGIE

*Nous l'avons signée*

*Elle doit être appliquée*  
*et déployée*

travailler  
sans être admis

en 2024





## ÉCLAIRONS L'ENTREPRISE À LA LUMIÈRE DU SOCIAL

*Chaque jour et depuis plus de 30 ans, les équipes pluridisciplinaires d'experts-comptables, de juristes, d'économistes, d'industriels, de spécialistes du travail et des relations sociales se mobilisent au service des représentants du personnel et uniquement pour eux.*

*Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le progrès social restent au cœur des dynamiques d'entreprise. Pour cela, nos experts mobilisent collectivement leurs savoir-faire et leurs expériences pour vous être toujours plus utiles et plus proches de vos enjeux.*

*Syncéa a pour vocation de vous apporter ses expertises, ses conseils, ses formations et son accompagnement tout au long de vos mandats et au service de votre engagement.*

## La barre du Smic

Le nombre de branches dont les minima salariaux sont toujours en-dessous du Smic est passé de 60 à 39 en quelques semaines, selon le ministère du Travail, probablement aiguillonnées par les menaces de sanctions annoncées le 16 octobre dernier par la Première ministre lors de la Conférence sociale pour celles qui ne mettraient pas à jour leurs minima d'ici à juin 2024. Côté métallurgie, aucun souci à cet égard puisque la grille des minima salariaux de la nouvelle convention collective nationale que FO Métaux a négociée et signée garantit des niveaux nettement décollés du Smic. Néanmoins, il n'y a jamais eu autant de « smicards » dans notre pays : au 1<sup>er</sup> janvier 2023, ils représentaient 17,3% de salariés du privé, soit 3,1 millions de personnes. Les différentes revalorisations légales du Smic depuis trois ans ont produit un tassement inédit des bas salaires. Au-delà d'une politique conventionnelle de qualité qui doit être maintenue, FO, en tant qu'« organisation de la fiche de paie », y voit la nécessité de négocier plus que jamais sur la question salariale dans les entreprises, comme les métallos savent si bien le faire.



**Négociations, réunions de travail mais aussi fait insolite, l'actu de FO Métaux se décline également en brèves...**

## Renault Trucks lance 44 tonnes électrique



Le constructeur Renault Trucks a lancé fin novembre, dans son usine de Bourg-en-Bresse (Ain), l'assemblage

de son poids lourd de 44 tonnes à motorisation électrique gamme haute E-Tech T et C, respectivement dédiés à la distribution régionale et à la construction urbaine. Ce site de production, qui emploie 1 350 salariés (dont de nombreux métallos FO), vient compléter la gamme des camions de moyen tonnage (16 à 26 tonnes) assemblés dans l'usine de Blainville-sur-Orne (Calvados), et bénéficie des quatre années d'expérience de l'usine normande. L'un comme l'autre de ses poids lourds de gamme haute peuvent être équipés de deux ou trois moteurs électriques, permettant de développer une puissance combinée allant jusqu'à 490 kW, soit 660 chevaux. Dans leur configuration maximale, les E-Tech T et C sont en capacité de parcourir jusqu'à 300 kilomètres avec une charge complète. Avec une recharge rapide de niveau intermédiaire, soit 250 kW, l'autonomie grimpe à 500 kilomètres. Renault Trucks est désormais le constructeur qui présente la gamme la plus large d'Europe. La filiale française du groupe suédois Volvo a investi 500 millions d'euros depuis quatre ans afin de mettre au point ses véhicules électriques, aménager les lignes de production et former ses collaborateurs.

## SKF: 33 millions pour l'électrification et la décarbonation

La fin des ventes de véhicules thermiques, prévue pour 2035, oblige de larges pans de l'industrie à anticiper le virage par des investissements pour préparer l'avenir. C'est ce que vient de faire le suédois SKF, spécialiste du roulement à billes, sur son plus grand site français, celui de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), en y injectant 33 millions d'euros. Une bonne nouvelle pour les 1350 salariés du site et pour les métallos FO, incontournables et acteurs de récents combats sociaux pour préserver les sites et les emplois en France. La somme devra permettre de poursuivre les efforts de décarbonation entamée dès 2010 avec l'installation d'une chaufferie biomasse, puis des panneaux photovoltaïques sur le parking des salariés, des bâtiments à haute performance énergétique, une déchèterie, etc. D'ici 2027, le site devrait avoir baissé de 90 % ses émissions de CO<sub>2</sub>, par rapport à 2010. Dans le cadre du plan France 2030, l'Etat va verser 6 millions d'euros au site sur les 33 du plan d'investissement de SKF. L'investissement est partiellement lié à la décarbonation, puisque c'est d'abord l'installation de nouvelles lignes de production pour les véhicules électriques qui est prévue, en substitution des composants que produit actuellement le groupe pour les véhicules à moteur thermique et qui sont appelés à s'arrêter.



## Stellantis: 60 millions d'euros pour Metz

Cela ressemble à Noël avant l'heure pour les 800 salariés du site, dont de nombreux métallos FO. L'annonce par Stellantis, le 1<sup>er</sup> décembre, de l'injection de 60 millions d'euros dans la fabrication de sous-ensembles indispensables aux nouvelles boîtes de vitesse électrifiées qu'il assemble déjà sur place en co-entreprise avec Punch Powertrain (filiale du groupe chinois Yinyi), a surpris tout le monde. Cinq nouvelles lignes devraient donc y être installées dans les prochains mois, en vue de produire notamment des embrayages, des différentiels et des modules hydrauliques, avec une mise en service espérée pour octobre 2024. Alors que les sites voisins de Metz et Trémery cumulent rarement plus de 4 à 5 millions d'investissement annuel, ces 60 millions battent tous les records. Un groupe de 80 salariés, jusqu'ici employés à la fabrication de boîtes de vitesses pour véhicules à moteurs thermiques, seront formés à ces nouvelles technologies et verront donc leurs emplois sauvegardés.

# CSC-ACV METEA :

## un congrès pour l'avenir

**Les métallos belges de la Fédération de la métallurgie CSC-ACV METEA se sont retrouvés en congrès du 28 au 30 novembre à Anvers. Trois jours d'échanges intenses sur les problématiques de l'industrie, auxquels le secrétaire fédéral Paul Ribeiro représentait notre organisation.**

« *Compas : naviguer vers le futur* », tel était le mot d'ordre sous l'égide duquel était placé le congrès de la Fédération belge CSC-ACV METEA, avec l'ambition d'inscrire la perspective des travailleurs au cœur de l'agenda de la politique climatique. Durant trois jours, 600 militants ont participé à la réflexion et à la discussion sur ce que signifie une transition climatique durable et équitable, le tout à la veille d'une COP 28 à Dubaï qui pouvait laisser craindre une forte inertie des chefs de gouvernement du monde entier face au défi d'accélérer la transition vers une économie climatiquement neutre, alors que des informations alarmantes indiquent qu'il sera très difficile de maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 2 degrés Celsius. « Comme FO Métaux, CSC-ACV METEA propose une réflexion et un programme ambitieux sur la transition énergétique et environnementale et ses répercussions industrielles, analyse Paul Ribeiro. Comme nous, ils considèrent que l'industrie fait partie de la solution, et non du problème, et doit contribuer à piloter la solution. »



Le secrétaire fédéral a également participé aux groupes de travail rassemblant les invités étrangers sur le dialogue social ainsi que sur les actions menées dans les entreprises. Un panorama des métiers en tension dans l'industrie a aussi été présenté et a servi de support aux débats sur les compétences, la formation et plus largement la nécessité d'anticiper le changement. Après le secrétaire général de la CSI Luc Triangle, le président de la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) belge, Marc Leemans, est intervenu sur le dossier des retraites, qui a largement mobilisé son organisation, ainsi que sur la question de la stabilité gouvernementale. Il a conclu sur le rôle d'information qu'il entend voir le monde syndical assurer pour les citoyens face aux enjeux des nombreux dossiers qui seront au centre des prochains scrutins électoraux.

## ArcelorMittal : l'esprit de conquête

Les métallos FO des différentes entités du groupe ArcelorMittal se sont retrouvés le 18 octobre dans les locaux de notre Fédération pour un séminaire d'information, de formation et de coordination. Autour de leur coordinateur Sylvain Ibanez et du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, ils ont notamment fait le point sur le cycle électoral en cours, sur le mandat au CE européen et sur les dossiers nationaux qui mobilisent FO Métaux.


Si quelques sites n'ont pas encore tenu leurs élections professionnelles chez ArcelorMittal, comme sur les sites de l'entité Construction Solutions ou chez Distribution Solutions, la plupart d'entre eux ont passé l'épreuve des urnes et le résultat, désigné par les métallos lors de la coordination du 18 octobre, est net : FO progresse sur le périmètre du groupe et a, en plus, réussi à créer 4 nouvelles implantations depuis le dernier scrutin. Seul bémol : la situation chez ArcelorMittal France, où une réelle prise de conscience des enjeux s'est opérée et a permis d'éviter le pire. Les 4 années à venir y seront donc placées sous le signe d'une nouvelle dynamique servie par des moyens renforcés. « Nous allons pouvoir à nouveau bâtir sur des fondations saines, a résumé Paul Ribeiro, mais aussi accentuer nos efforts d'implantation pour aller là où notre organisation n'est pas encore présente. »

La réunion a également été l'occasion de revenir sur le mandat au comité d'entreprise européen, qui sera demain davantage tourné vers le développement. Le consensus a été général pour considérer que c'est à Hervé Le Foll, d'AMF Dunkerque, qu'il serait



confié afin qu'il représente tous les métallos FO du groupe sidérurgique. Quant au plan de développement qui avait été conçu avant la crise sanitaire et mis en sommeil presque aussitôt, il sera relancé et amplifié. « C'est un beau travail qui va être mis en œuvre par des équipes motivées autour d'une nouvelle force collective, avec une cohérence retrouvée et de nouveaux modes de communication », s'est réjoui le secrétaire fédéral. Il a conclu les travaux par un point sur la convention collective nationale de la métallurgie et plus particulièrement la mise en place des nouvelles classifications, qui ne va pas sans poser de problèmes chez ArcelorMittal.





“La Métallurgie  
évolue,  
ma mutuelle  
s’adapte !”

Avec AÉSIO mutuelle,  
adhérez à des solutions santé et prévoyance  
conformes à vos obligations conventionnelles.

**C’est ça, la mutuelle d’aujourd’hui.**

Renseignez-vous en agence  
ou sur [aesio.fr](https://aesio.fr)



# Handicap :

## une journée pas comme les autres

**La Confédération FO organisait le 7 novembre sa journée nationale « travail et handicap » avec un programme organisé autour de plusieurs tables rondes. La délégation FO Métaux, composée d'un nombre croissant de membres du Groupe Réseau Handicap (GRH) était conduite par le secrétaire général de notre Fédération Frédéric Homez et la secrétaire fédérale en charge du dossier Géraldine Nivon.**



*La délégation FO Métaux*

Travailler à l'égalité avec ceux qui vivent une différence, telle est l'ambition de notre organisation pour les personnes en situation de handicap, et aussi l'esprit qui animait la journée nationale « travail et handicap » que la Confédération FO organisait dans ses locaux le 7 novembre. En France, 2,8 millions de personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) possèdent une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie, mais seulement 628 800 (22 %) occupaient un emploi en 2021. Ces données très officielles issues de l'Insee et de la Dares révèlent la problématique du handicap au travail et l'urgence des actions à mener dans ce secteur. Autour d'Anne Baltazar, conseillère confédérale FO en charge du handicap et ex-présidente de l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion

professionnelle des personnes handicapées), organisme paritaire qui œuvre à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé, les participants ont multiplié les échanges au cours de tables rondes sur des thématiques

telles que « l'accessibilité numérique au travail », « les

handicaps psychiques », ainsi que « les seniors en situation de handicap et la retraite des salariés handicapés ». Une présentation a d'ailleurs été réalisée quant au matériel de communication remis à jour, notamment sur cette dernière thématique.

Au fil des échanges a été évoqué un sujet sur lequel notre Fédération a fort à faire : la problématique des entreprises instrumentalisant le

handicap et l'utilisant pour des PSE déguisés sous couvert d'incapacité des salariés concernés. Une augmentation confirmée par Anne Baltazar, qui a reçu plusieurs alertes à ce sujet via des remontées syndicales, sans que des données objectives soient publiées. Ainsi, après la crise sanitaire, de nombreux salariés ayant bénéficié de modifications ou d'aménagements du travail se sont sentis en difficulté au moment de revenir dans leur entreprise. Elles n'étaient pas déclarées comme travailleurs handicapés auparavant, mais cela n'a pas empêché notre organisation de constater à plusieurs reprises que ces situations se soldaient trop souvent par des licenciements pour inaptitude (et concernaient davantage les femmes que les hommes). « C'est un dossier qui prend de l'ampleur, confirmait Géraldine Nivon, et même en accompagnant les salariés, nous avons du mal à éviter ces licenciements qui ne respectent aucune règle. » Il reste donc un long chemin à parcourir, et la situation actuelle explique peut-être pourquoi la France a encore été condamnée au printemps dernier par le comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe concernant les droits des personnes handicapées. Pour notre organisation, la pratique contractuelle n'en reste pas moins un outil incontournable. « Il faut aussi négocier le plus d'accords possibles sur le handicap au travail, et intégrer le handicap dans tous les sujets de négociation, considérait Géraldine Nivon, car quand on gagne des droits pour les salariés en situation de handicap, on gagne des droits pour tous. » Une négociation de branche sur le sujet va s'ouvrir au 1<sup>er</sup> semestre 2024. FO Métaux considère qu'il faut être au plus près des réalités du terrain mais que l'accord ne devra pas être insuffisamment « contraignant » quant à l'engagement des entreprises. Le handicap ne dresse aucune barrière contre la réussite.



# AMIPI:

## *l'insertion par le travail*



En France, près de 450 000 personnes en situation de handicap mais en capacité de travailler sont privées d'emploi. La fondation AMIPI fait partie des trop rares structures adaptées qui peuvent les aider. Avec plus de 680 salariés répartis sur 6 sites de production réalisant des faisceaux électriques pour le secteur automobile, cette fondation créée il y a bientôt 60 ans et déclarée d'utilité publique depuis 2005 n'emploie que des opérateurs en situation de handicap cognitif. Avec l'aide de 65 encadrants et d'apprentissages adaptés, elles développent chaque jour leurs capacités cérébrales via l'acquisition de compétences essentiellement manuelles afin de fortifier leurs capacités intellectuelles et de favoriser leur insertion sociale par le travail. La visite du 30 novembre, qui s'inscrit dans les liens de longue date développés entre notre organisation et AMIPI, a permis à la délégation FO de constater que la Fondation, loin d'être figée dans ses pratiques et ses objectifs, évolue. Si la consolidation de son activité principale est bien sûr incontournable, la recherche de nouvelles activités manufacturières hors du secteur automobile figure parmi les priorités. Frédéric Souillot a insisté, à cet égard, sur la présence des militants FO dans tous les secteurs de l'industrie comme autant de contacts potentiels. AMIPI entend également valoriser sa métho-

dologie en externe en mettant une structure de conseil et de formation. Enfin, elle compte accentuer la décarbonation de son activité, qui connaît un fort développement avec le nouveau contrat Renault pour l'assemblage des faisceaux de son utilitaire Master. Après la visite du site aux côtés de l'équipe FO et de son DSC Hugues Dumont, Frédéric Homez et la secrétaire fédérale Géraldine Nivon sont revenus sur la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, notamment les lignes directrices des fiches d'emploi. « Elles doivent refléter les activités significatives pour permettre une juste cotation et, derrière, une vraie reconnaissance de l'expérience des salariés », a rappelé Frédéric Homez. « Il faut aussi travailler sur la pédagogie », a complété Géraldine Nivon. Sur ce plan, le secrétaire de l'USM49 Willy Duval a promis de revenir pour revoir les fiches récemment dévoilées chez AMIPI, et qui nécessitent des ajustements. La secrétaire générale de l'UD49 Catherine Rochard a pour sa part souligné son attachement à la structure et son souci du bien-être des salariés autant que de la pérennité de la Fondation. « La visite a aussi été l'occasion de s'entretenir avec de nombreux salariés, a ajouté Géraldine Nivon, et de féliciter une équipe FO aussi dynamique que motivée pour leur engagement au service des salariés. »

**La Fondation AMIPI a reçu sur son site d'Angers (Maine-et-Loire) le 30 novembre la visite d'une délégation FO conduite par Frédéric Souillot, secrétaire général de la Confédération FO, Frédéric Homez, secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie et la secrétaire fédérale Géraldine Nivon. De la diversification en cours d'AMIPI au déploiement de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, les échanges ont été denses.**

## **Décès de Michel Le Guen**

« Une vie placée sous le signe de l'engagement syndical », voilà une épitaphe qui aurait pu correspondre à Michel Le Guen, qui nous a quittés le 8 décembre à l'âge de 80 ans. Entré en janvier 1969 à la Télémécanique, à Nanterre, il se retrouve rapidement en Côte-d'Or, un territoire qu'il ne quittera plus, sur le site dijonnais de Longvic. En 1974, il y crée le syndicat FO et il aidera rapidement ses camarades à faire de même sur le site voisin d'Epirey. Il participera aussi à la création d'une section syndicale à Saint-Apollinaire, où est concentré la recherche et développement du groupe. Il pose ainsi les fondations de ce qui deviendra bien plus tard le syndicat FO Schneider Electric de Dijon. Au fil des années, il occupera presque toute la gamme des mandats syndicaux, ne lâchant jamais rien quand il s'agit de défendre les salariés, aux côtés desquels il sera après le rachat de Télémécanique par Schneider Electric en 1988, quand se succéderont restructurations et plans sociaux, jusqu'à sa retraite à la veille de l'an 2000. Il devient alors membre de la toute jeune USM de Côte-d'Or et en sera jusqu'en 2013 l'archiviste. Jean-Pierre de Oliveira, secrétaire de l'USM21, l'appelait avec humour et affection « l'homme de l'ombre », pour son dévouement à l'USM, dont il incarnait la mémoire, et pour son militantisme. « Il était ensuite resté un membre fidèle de l'USM, présent à chaque assemblée générale et à chaque mobilisation », se souvient Jean-Pierre de Oliveira. Michel Le Guen était également très investi dans la vie de l'UD, où il était toujours prêt à donner un coup de main sur un tract ou pour l'archivage. Il avait d'ailleurs été en son temps l'un

des artisans du rapprochement des métallos avec leur UD et de leur implication, toujours reconnue à ce jour, dans la vie de la Confédération FO. A la Fédération, il était reconnu comme un fidèle et y envoyait régulièrement des coupures de la presse locale pour informer de l'actualité de son département. Les convictions chevillées au corps, il laisse le souvenir d'un militant humble mais franc et direct, organisé et avec lequel on se liait facilement d'amitié. Dans l'entreprise, où il n'avait que des amis, tout le monde le surnommait « papa », ce qui en dit long sur l'homme qu'il était. La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez adressent leurs plus sincères condoléances à celles et ceux qui l'ont connu et aimé, avec une pensée plus particulière pour son épouse, sa fille et ses fils.



# Jean Deswarte

## nous a quittés

**C'est avec tristesse et émotion que la Fédération FO de la métallurgie a appris la disparition de Jean Deswarte le 24 novembre à Dunkerque, à l'âge de 83 ans.**

Militant FO Métaux dans l'âme et jusqu'à sa disparition, Jean Deswarte aura occupé de nombreuses fonctions syndicales en parallèle de son activité professionnelle chez Peugeot Lille, où il avait longtemps été secrétaire du syndicat et secrétaire du CE. Il avait également assumé le mandat de délégué syndical central chez PSA durant plusieurs années et était très investi dans la vie de notre organisation. Pour les 20 ans des USM, le 5 novembre 2019, Jean était présent à la Confédération, suite à l'invitation de notre Fédération, et un hommage lui avait été rendu pour ses années de militantisme aux côtés de FO et pour avoir été le père fondateur de l'USM du Nord en décembre 1999, lorsque notre organisation avait relancé ces structures de terrain devenues aujourd'hui fer de lance du développement syndical sous l'impulsion de Frédéric Homez. Il en avait été le secrétaire pendant une décennie. Jean-Paul Delahaie, qui lui avait succédé, se souvient « d'un camarade qui aimait le contact avec les militants et se battait pour défendre les intérêts des salariés, efficacement et sans hausser le ton mais en restant toujours ferme. Jean était connu et reconnu comme un militant actif, un bon négociateur et un homme de dialogue ».

Secrétaire des Métaux de Villeneuve-d'Ascq durant 10 ans, il avait quitté la vie professionnelle en 1994 puis,

fin 2009, il avait pris sa retraite une seconde fois, après 15 ans passés comme trésorier de l'UL de Villeneuve-d'Ascq. Philippe Desbonnet, secrétaire des Métaux de Lille, garde le souvenir « d'un homme courtois, posé et agréable à côtoyer, un grand syndicaliste qui a fait évoluer les Métaux de Lille et ensuite de Villeneuve-d'Ascq. C'était un secrétaire d'USM disponible et avec des idées pour faire progresser FO. J'ai eu la chance de l'accompagner lors des négociations à la chambre patronale, où il était reconnu pour ses compétences et son sérieux, par les autres organisations syndicales et les employeurs. Mais il avait aussi toujours une anecdote ou une histoire à raconter pour détendre l'atmosphère ». Frédéric Homez salue pour sa part la mémoire d'un militant qui « fait partie des anciens et des figures qui ont marqué FO par leur engagement et leur fidélité à notre Fédération. Il va nous manquer ».

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez adressent leurs plus sincères condoléances à celles et ceux qui l'ont connu et aimé, avec une pensée plus particulière pour son épouse Danièle et sa famille.



## Disparition de Freddy Lett

La Fédération FO de la métallurgie a appris avec émotion et tristesse le décès de Freddy Lett le 21 novembre 2023 à l'âge de 58 ans.

Si l'engagement syndical est une vocation qui révèle l'être qui le porte, son éclosion n'en est parfois pas moins tardive tant elle dépend des circonstances. Pour Freddy Lett, c'est en 2019, 20 ans après son arrivée dans l'usine, qu'il avait eu la rencontre avec les métallos FO et elle avait eu le goût de l'évidence face à une injustice sociale, des pratiques douteuses et un parfum de corruption dans la sphère qu'il ne supportait plus chez De Dietrich, à Zinswiller, dans le Bas-Rhin. Pistoleur à l'émaillerie du site, il avait accompagné la naissance du syndicat FO avec Thomas Knoepfler, qui allait en devenir le secrétaire, et en avait été l'un des premiers adhérents avant d'en devenir l'un des piliers. Dans la foulée, une campagne avait été menée, au cours de laquelle il n'avait pas ménagé sa peine, et FO en était sortie majoritaire. Le fort caractère de Freddy ne lui valait pas que des amitiés, et face à un management parfois susceptible, il trouvait toujours en FO un rempart. Cela se savait, et ce n'est pas pour rien qu'il avait su convaincre nombre de salariés de rejoindre notre organisation, dans laquelle il était profondément impliqué, participant à tous les combats, notamment contre la réforme des retraites en début d'année et sur la question des salaires sur le site de Zinswiller à la même période.

« Plus qu'un camarade, c'était un homme de cœur qui était devenu un ami, se souvient le délégué syndical Laurent Thiériot. Engagé, convaincu et convaincant, il était

toujours ouvert à la discussion et savait se faire entendre ». Il était aussi un passionné de musique classique et amateur de jeux en ligne qui laisse à beaucoup le souvenir amusé d'un Freddy absorbé par son téléphone, « un moment où il valait mieux ne pas le déranger », sourit Laurent Thiériot. Avant tout, c'était un mari et un père pour lequel sa famille était tout et pour laquelle il ne reculait devant rien.

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez adressent leurs plus sincères condoléances à celles et ceux qui l'ont connu et aimé, avec une pensée plus particulière pour son épouse Mounia et ses deux filles Nadia et Lina.



## Forfait jours : les nouveautés

**La nouvelle convention collective unique de la métallurgie signée le 7 février 2022 est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Nous nous concentrons ce mois-ci sur le forfait annuel en jours. Dans le cadre d'une convention de forfait annuel en jours, la durée de travail du salarié n'est pas comptabilisée en heures mais en jours travaillés, dont le nombre est fixé à l'avance. La branche de la métallurgie prévoyait déjà le dispositif du forfait annuel en jours, qui a été repris dans la nouvelle convention collective (article 103), avec quelques évolutions et nouveautés.**

### Salariés pouvant bénéficier d'une convention de forfait annuel en jours

Sont concernés (article 103.1) :

- Les salariés classés dans les groupes F, G, H, I, c'est-à-dire les cadres ;
- Les autres salariés (non-cadres) dont la durée du travail ne peut être prédéterminée et qui disposent d'une réelle autonomie dans l'organisation de leur emploi du temps pour l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées. Pour ces salariés, l'employeur leur précise, par tout moyen, l'autonomie dont ils disposent, laquelle doit répondre aux critères définis par la convention collective (possibilité d'adapter le volume de leur temps de travail et la répartition de ce temps au sein de chaque journée en cohérence avec le niveau de leurs responsabilités et de leurs contraintes professionnelles).

### Fonctionnement du forfait

La nouvelle convention collective reprend les limites prévues par les anciennes conventions collectives ainsi que par le Code du travail, soit en principe 218 jours travaillés par année ou 235 jours maximum en cas de renonciation à des jours de repos.

Comme auparavant, les jours de congés conventionnels supplémentaires réduisent d'autant le nombre de jours de travail convenu.

Pour les salariés qui ne bénéficient pas d'un droit complet à congés payés, le nombre de jours de travail est augmenté à due concurrence du nombre de jours de congés légaux auquel le salarié ne peut prétendre.

L'employeur peut proposer au salarié de renoncer à une partie de ses jours de repos correspondant notamment à des jours de repos « forfait », de repos hebdomadaire. Cette renonciation fait

l'objet d'un avenant annuel au contrat de travail précisant le nombre de jours de travail supplémentaires auquel conduit cette renonciation. Dans cette hypothèse, le nombre maximal de jours travaillés dans l'année est au plus égal à 235 jours.

Le temps de travail peut être réparti par journée ou par demi-journée sur tout ou partie des jours ouvrables de la semaine.

### Rémunération

Il est rappelé que la rémunération forfaitaire mensuelle est indépendante du nombre de jours de travail effectif accomplis durant la période de paie considérée et tient compte des responsabilités confiées au salarié (art. 103.5.1)

La rémunération minimale applicable, au salarié en forfait annuel en jours est déterminée à l'article 139 et à l'annexe 6 de la convention collective. Pour le salarié soumis à une convention de forfait en jours sur l'année, incluant la journée de solidarité, les montants des salaires minima hiérarchiques indiqués pour la durée légale du travail sont majorés de 30 %.

Les salaires minima hiérarchiques majorés sont adaptés en fonction du nombre de jours ou de demi-jours de travail effectif prévu par le contrat de travail, lorsque ce nombre est inférieur au volume du forfait équivalent au temps complet applicable dans l'entreprise.

Ainsi, la rémunération minimale applicable aux salariés bénéficiant d'une convention de forfait en jours sur l'année est différente et supérieure à la rémunération hiérarchique applicable aux salariés qui ne sont pas titulaires d'une telle convention.

Aucune suspension du contrat de travail inférieure à une demi-journée ne peut entraîner une retenue sur salaire.

La valeur d'une journée entière de travail est cal-

culée en divisant la rémunération à laquelle le salarié peut prétendre pour un mois de travail complet par 22, et la valeur d'une demi-journée en la divisant par 44. La conclusion d'une convention individuelle de forfait en jours sur l'année en cours d'exécution du contrat de travail, avec un salarié dont le temps de travail était, auparavant, décompté en heures, ne peut pas conduire à une réduction de son salaire réel (article 103.5.1).

### Evaluation et suivi régulier de la charge de travail

D'après l'article 103.7, l'employeur assure l'évaluation et le suivi régulier de l'organisation et de la charge de travail afin de garantir une charge de travail raisonnable, une bonne répartition dans le temps du travail de l'intéressé ainsi que le respect des repos journaliers, hebdomadaires et de la prise des congés.

L'employeur met en place un dispositif de suivi de la charge de travail. Il accompagne les salariés ayant des fonctions d'encadrement afin de les sensibiliser et de les mettre en mesure de veiller effectivement à ce que le travail des salariés en forfait en jours sur l'année soit raisonnablement réparti dans le temps et que la charge de travail permette un respect des jours de repos et de congés.

Les modalités d'évaluation et de suivi retenues par l'employeur doivent, en tout état de cause, être adaptées aux fonctions confiées au salarié en forfait en jours sur l'année, au caractère sédentaire ou itinérant de son poste de travail, aux caractéristiques de l'éventuelle équipe qu'il encadre et à toute autre spécificité dans l'organisation de son travail.

### Entretiens périodiques

Le salarié bénéficie, au moins une fois par an, d'un entretien avec son supérieur hiérarchique au cours duquel sont évoquées (article 103.8) :

- L'organisation du travail dans l'entreprise et la charge de travail de l'intéressé, qui en découle ;
- Les moyens mis en œuvre pour permettre, en cours d'année, de s'assurer que cette charge de travail reste raisonnable ;
- L'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle ;
- La rémunération du salarié.

## Des métaux et des mots

### Le mot du mois : Trêve

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

### Sudoku

1				4		5		
	9		2					
4		8	9					
				9			3	6
9	2			3			4	8
7	3			8				
					9	8		4
					6		5	
		1		5				3



« Une trêve », peinture de Frank Bramley.

Ce ne fut pas le mot du mois de décembre : tandis que se profilait, juste avant les fêtes, le bouclage de ce numéro, on attendait en vain une *trêve* dans les guerres qui ensanglantent la planète. À défaut, on devait avoir droit, comme chaque année à pareille époque, à la fameuse *trêve des confiseurs*, qui impose en

principe une parenthèse dans l'actualité grave. Si la trêve est aussi vieille que la guerre qu'elle interrompt provisoirement, le mot date du milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle, quoique l'on rencontrât déjà la forme *trieve* vers 1138, issue du francique *treuwa*, avec le sens de « traité », « contrat ». Cet arrêt des combats par convention des belligérants est aujourd'hui à peu près synonyme de « cessez-le-feu », terme beaucoup plus moderne puisqu'il n'apparaît qu'en 1948. La trêve comportait cependant une connotation religieuse plus marquée puisque les historiens ont retrouvé en 1057 la trace d'une première *trêve de Dieu*, imposée par l'Église aux princes combattants pendant l'Avent, le Carême et Pâques.

Par extension, beaucoup d'activités heureusement moins meurtrières peuvent se prêter à une trêve. Si l'on évoque une *trêve politique*, c'est sans doute que l'affrontement a été rude, mais tout de même pas jusqu'à en venir aux mains. La *trêve hivernale* suspend les expulsions de locataires. Nous aurons peut-être droit en août à une *trêve olympique*. On peut même *s'accorder une trêve*, à soi-même donc, c'est-à-dire s'autoriser à prendre un peu de repos. À l'inverse, un bourreau de travail pourra se lamenter d'être rivé *sans trêve* à sa tâche, ou pire encore, usant d'une expression aussi désuète qu'exagérée, *sans fini ni trêve*. Au risque de s'entendre rétorquer par un interlocuteur goguenard : « Allons, *trêve de plaisanterie...* » (ou même : « *Trêve de billevesées...* »)

Emportés par le sujet, nous voici loin à la fois des guerres, des confiseurs et des fêtes de fin d'année. S'il n'était temps de conclure, il faudrait reprendre le fil du propos grâce à la formule convenue : *trêve de diversion...*

Solution du n° 635

1	3	7	5	6	8	2	9	4
9	4	5	2	3	1	6	8	7
8	2	6	9	4	7	3	1	5
4	7	8	6	2	3	1	5	9
2	1	9	8	5	4	7	3	6
5	6	3	7	1	9	4	2	8
7	8	4	1	9	2	5	6	3
6	9	1	3	7	5	8	4	2
3	5	2	4	8	6	9	7	1

### Mots croisés n° 636

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											

Solution du n° 635

I	N	O	U	B	L	I	A	B	L	E
M	O	M	E	N	T	A	N	E	E	S
P	U	B	D	U	O	N	C			
A	V	R	E	L	U	T	T	A		
R	E	E	L	L	E	D	I	E	M	
T	A	S	U	C	M	E	M	O		
I	U	N	I	A	S	N	E	T		
A	T	T	E	N	T	I	O	N	N	E
L	E	S	M	O	I	S	D	E	T	E

#### Horizontalement

A. Souci causé par les bruits extérieurs. B. Très vite passée. C. Final de la toccata. Sans voix s'il est sans fin. Rue Saint-Guillaume. D. Possède des fonds en Suisse. C'est plutôt un tube de l'hiver. E. Se piquait jadis. Remît les compteurs à zéro. F. Grande bringue d'origine espagnole. En définitive. G. Fin de vie. Passe la pommade. Chose latine. H. Qui fait la chasse aux cafards. I. Rend la mise en boîte moins gênante.

#### Verticalement

1. Bonne à son office. 2. Pas sans précédent. 3. Étendue en couche. En page. 4. Une route dans le mauvais sens. Où flâner à Londres ou New York. 5. Dure moins longtemps si c'est une interjection. 6. Nulle part ailleurs. Un auteur de mangas. 7. À lire sous la couverture. Burton ou Cook. 8. Symbole précieux. Pôle position. Au-dessus de la. 9. Dépasseras après avoir doublé. 10. Déduiraient. 11. A l'esprit de famille.

# Le Groupe VYV appelle à l'amélioration de la couverture prévoyance des actifs

## 15 milliards d'€ par an

C'est le coût de l'imprévoyance en France, estimé par l'Observatoire de l'imprévoyance du Groupe VYV, c'est-à-dire le montant des prestations de prévoyance non servies, par défaut ou insuffisance de couverture, aux personnes rencontrant des situations d'incapacité,

d'invalidité, de perte d'autonomie ou de décès. Ces insuffisances entraînent pour les personnes concernées et leurs proches des pertes de revenus, des surcoûts et des pertes de chance.

### Les actifs : 8,5 milliards d'€



1,9 milliard d'€



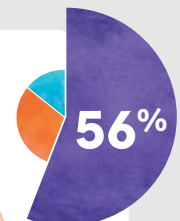
2,1 milliards d'€



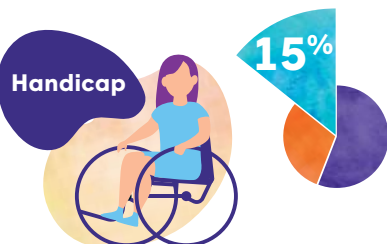
1,2 milliard d'€



3,1 milliards d'€



### Les enfants : 2,2 milliards d'€



### Les seniors : 4,3 milliards d'€



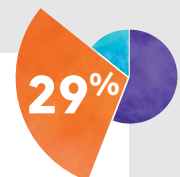
652 millions d'€



3,1 milliards d'€



598 millions d'€





## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

# Chômage, divorce, handicap, dépendance, maladie... Les sources de fragilité sont nombreuses.

Chez Malakoff Humanis, nous proposons un accompagnement social pour vous aider vous et vos salariés à faire face aux moments difficiles. Ils bénéficient des solutions concrètes pour :

- **améliorer le quotidien** d'un proche en situation de Handicap,
- rester aux côtés d'un enfant gravement malade ou aider un parent dépendant grâce à **un coup de pouce financier\***,
- **bénéficier des conseils** de nos experts en accompagnement social.

\* Nos aides sont attribuées sous conditions d'éligibilité et en complément des dispositifs publics.

Découvrez tout  
l'accompagnement  
dont vous bénéficiez  
en scannant  
ce QR code



**malakoff  
humanis**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE